



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

prestations en espèces et en nature

Question écrite n° 63437

Texte de la question

M. Renaud Muselier appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les conséquences des maladies dites syndrome de fatigue chronique (SFC) et fibromyalgie (SPID) alors que la journée internationale pour leur reconnaissance a eu lieu le 12 mai dernier. Ces maladies très invalidantes, qui causent une grande fatigue, des douleurs musculaires, voire des troubles cognitifs et neurologiques, affectent des milliers de personnes en France. Pourtant, elles frappent dans l'indifférence générale, tant les moyens alloués à leur recherche sont faibles. Les perspectives de dépistage et de soin sont pourtant réelles, mais nécessiteraient la création de centres de prise en charge spécifiques. En conséquence, il souhaite connaître la position du ministre sur cette question et les mesures qu'il aurait l'intention de prendre en faveur des nombreuses personnes affectées par ces pathologies.

Données clés

Auteur : [M. Renaud Muselier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63437

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 juillet 2001, page 3809